

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MOTO LOISIRS

E-MAIL: moto.loisirs@outlook.fr

TÉLÉPHONE: 0666468580

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Yannick LEFORT

N° D'ÉPREUVE FFM: 430

DATE: 31/03/2024

LIEU: Ld Robot 49230 MONTFAUCON MONTIGNE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	LARDEUX PASCAL	Licence : 014489
Président du Jury ou Arbitre* -----	REVEILLERE FRANCIS	Licence : 191764
Membre du Jury -----		
Membre du Jury -----		
Commissaire technique responsable -	MARCHAND JOEL	Licence : 016418
Responsable du chronométrage -----	LARDEUX MURIELLE	Licence : 026205

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Manche Ligue Vétérans MXF	40ans (sauf M)	na	125 2T et 4T jusqu'à 650cc	35€
Manche Open hors championnat	13 ans	na	125 2T et 4T jusqu'à 650cc	35€
Manche ligue 125cc	13 ans	na	125 2T	35€
Manche ligue espoirs 85cc	12 ans	16 ans	85 2T/150 4T	+ 12 ans 26€
Manche ligue espoirs 85cc	9 ans	11 ans	85 2T	- 12 ans 26€
				transpondeur toujours inclus
				Prix engagement 14 jours avant l'épreuve

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Bogdan Dragomir		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	CHU CHOLET (49)	Temps de trajet (en min)	20min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **Terrain de Robot**
 Adresse **Ld Robot, 49230 Montfaucon Montigné SEVREMOINE**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1140m**
 Largeur minimum de la piste **5m**
 Largeur de la grille **24m**
 Longueur de la ligne droite de départ **80m**
 Nombre d'OCP* **18**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **39**
 En manche : **33**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : **22**
 En manche : **22**

-  **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **14/01/2024**


Alex LEFORT
 Président MOTO LOISIRS

VISA DE LA LIGUE

DATE: **18 janvier 2024**


LIGUE PAYS DE LA LOIRE

VISA DE LA FFM

DATE: **26/01/2024**
 NUMÉRO: **24/0084**


 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO LOISIRS

DATE: Samedi 30/03/2024

LIEU: Ld Robot, 49230 MONTFAUCON MONTIHNE



<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
16H00	20H00	Contrôles administratifs	Samedi 30 mars	4H
16H00	20H00	Contrôles techniques	Samedi 30 mars	4H
07H00	08H30	Contrôles administratifs	Dimanche 31 mars	1H30
07H00	08H30	Contrôles techniques	Dimanche 31 mars	1H30

MOTO-CLUB: MOTO LOISIRS

DATE: Dimanche 31/03/2024

LIEU: Ld Robot, 49230 MONTFAUCON MONTIHNE

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
08H00		Essais Libres + Chronos	Ligue Vétérans MXF	5+15 minutes
08H25		Essais Libres + Chronos	OPEN - A	5+15 minutes
08H50		Essais Libres + Chronos	OPEN - B	5+15 minutes
09H15		Essais Libres + Chronos	Ligue 125cc - A	5+15 minutes
09H40		Essais Libres + Chronos	Ligue 125cc - B	5+15 minutes
10H05		Essais Libres + Chronos	Ligue Espoirs 85cc	5+15 minutes
10h25		Pause		
10h45		Manche 1	Ligue Vétérans MXF	15 min + 1T
11H10		Manche 1	Ligue 125cc	15 min + 1T
11H35		Manche 1	OPEN	15 min + 1T
11H55		Repas		
13H30		Manche 1	OPEN - NQ	15 min + 1T
13H55		Manche 1	Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
14h20		Manche 1	Ligue 125cc - NQ	15 min + 1T
14h45		Manche 2	Ligue Vétérans MXF	15 min + 1T
15H10		Manche 2	OPEN	15 min + 1T
15h30		Pause		
15H50		Manche 2	Ligue 125cc	15 min + 1T
16H15		Manche 2	OPEN - NQ	15 min + 1T
16H40		Manche 2	Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
17H05		Manche 2	Ligue 125cc - NQ	15 min + 1T
17H25		Pause		
17H45		Manche 3	Ligue Vétérans MXF	15 min + 1T
18H20		Manche 3	Ligue 125cc	15 min + 1T
18H40		Manche 3	Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
19H05		Remise des Prix		

accès public



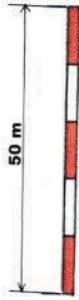
PARKING SPECTATEURS

PARC PILOTES
6000 m²

option shuntage du circuit

longueur 1055 m

50 m



LEGENDE

pneus

Barrières de sécurité

Poste de commissaires

Extincteur

Zone public

Zone interdite au public

Parc d'attente

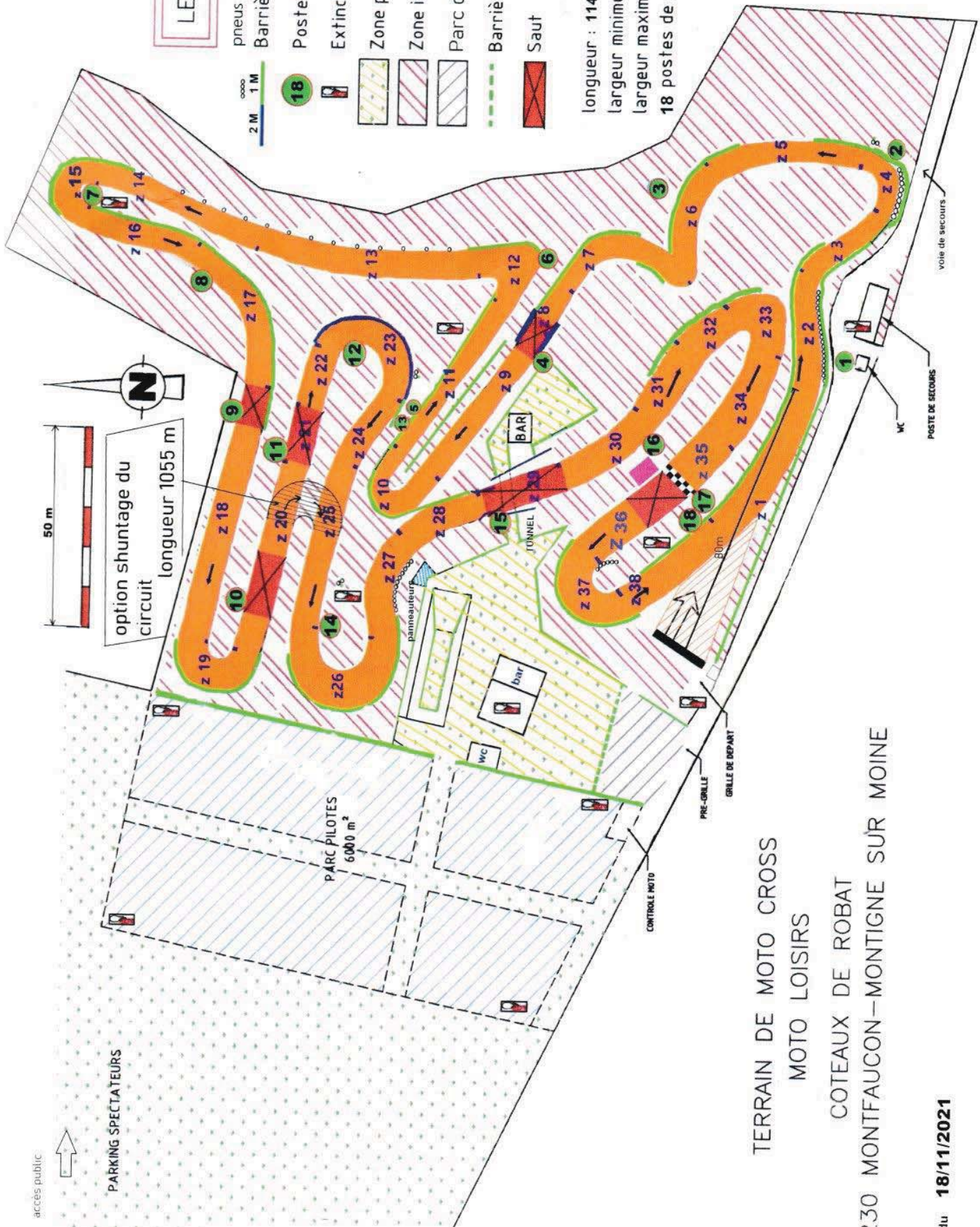
Barrière mobile

Saut



18

longueur : 1140 m
largeur minimum : 5 m
largeur maximum : 10 m
18 postes de commissaires



TERRAIN DE MOTO CROSS
MOTO LOISIRS

COTEAUX DE ROBAT
30 MONTFAUCON - MONTIGNE SUR MOINE

du 18/11/2021



Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations de véhicules terrestres à moteur
(Articles A 331-17 et A 331-20 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

MOTO LOISIRS
Chez M LEFORT ALEX - 404 LA TROUERE - 49600 LE FIEF-SAUVIN

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, le contrat de responsabilité civile n°**11195996004-2024-00808** garantissant l'organisation de manifestations de véhicules terrestres à moteur **MOTOCROSS DE MONTFAUCON MONTIGNE** se déroulant à **MONTFAUCON-MONTIGNE** du **30/03/2024** au **31/03/2024**.

Cette attestation est valable du **30/03/2024** à **14H00** au **31/03/2024** à **21H00**.

Les garanties et montants sont indiqués page 2 de la présente attestation.

La présente attestation, **conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport**, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

Fait à **LA DEFENSE**, le **17 janvier 2024**

Pour la société,

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué



Les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
-Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage corporel</i> garanti	10 000 000 €	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage matériel</i> garanti	1 500 000€	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
Les risques environnementaux (Article 2 des conditions générales) :		
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	500 000€	Néant
Le <i>préjudice écologique</i> (y compris les frais de prévention) et <i>responsabilité environnementale</i>	50 000€	

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme